

BULLETIN COMMUNAUTAIRE

NUMERO 3 | JUILLET 2023

A LA UNE

Toutes les actualités de votre
Communauté de communes

DOSSIER COMMUNAUTAIRE

Point sur le Plan Local
d'Urbanisme intercommunal
(PLUi)

AGENDA

Votre calendrier détachable des
événements de cet été



Montagne d'Ardèche
Communauté de Communes

SOMMAIRE

P4

A LA UNE

L'actualité de votre Communauté de communes

P14 et P15

CALENDRIER DETACHABLE

Découvrez tous les événements de l'été organisés par votre Communauté de communes

P18

DOSSIER COMMUNAUTAIRE

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est en cours d'élaboration

P27

AU COEUR DE NOS VILLAGES

Quatre nouveaux villages à découvrir

CONTACT

Communauté de communes Montagne d'Ardèche
Place de la mairie, 07470 COUCOURON
04 66 46 59 80

www.cc-montagne-ardeche.fr

Éditeur : CDC Montagne d'Ardèche
Directeur de publication : Jacques Genest
Rédaction : Services et élus de la CDC
Crédits Photo : CDC Montagne d'Ardèche, Office de
Tourisme, Matthieu Dupont, SIDOMSA, AMD
Conception et mise en page : CDC Montagne
d'Ardèche
Impression : Fombon Aubenas
Tirage : 4500 exemplaires



EDITO

Madame, Monsieur, **Sébastien PRADIER,**
cher Habitant de la Montagne **1er vice-président**

C'est avec plaisir que nous publions ce bulletin communautaire 2023. Il s'agit de la troisième édition qui vient vous informer sur la vie de la Communauté de communes Montagne d'Ardèche. Comme vous le savez, les élus souhaitent communiquer sur les actions de notre collectivité qui sont parfois mal connues.

Chacun des vices-présidents, avec le concours des agents, ont apporté leur contribution à ce bulletin. Je tenais par ces quelques mots à les remercier tous, pour le travail réalisé, parfois complexe. Ce numéro traite, entre autres, d'un

dossier important que nous venons de lancer, le PLUi. Ce futur document d'urbanisme au niveau de la Communauté de communes est obligatoire, et encadrera les demandes de permis de construire dans quelques années.

Je tiens aussi à remercier les élus des communes qui distribuent ce bulletin. Cette collaboration avec les communes est indispensable dans le bon fonctionnement de notre Communauté de communes. La base de notre travail commun permet d'avancer et surtout de servir l'intérêt général, afin de répondre à nos prérogatives dans nos nombreuses missions.

Ce bulletin est un complément à notre site internet, qui est très régulièrement mis à jour, et de plus en plus visité. Vous y trouverez toutes les actualités, ainsi que d'autres informations diverses sur la Communauté de communes. Alors je ne peux que vous inviter à le visiter.

Concernant les associations, je tiens à remercier tous les bénévoles qui œuvrent quotidiennement dans la gestion des associations et qui lors de cette période post Covid, jouent un rôle important dans la relance des animations et des festivités du territoire. À ce jour, nous sommes heureux de constater que le nombre d'animations dans les communes est semblable à celui de 2019 avant le Covid. Bien entendu, la Communauté de communes continue à encourager ces associations et à venir les aider pour le développement de leurs projets, pour de nouvelles animations, pour leur fonctionnement annuel.

C'est important pour nous de soutenir ces associations, qui font la vie et l'attractivité du territoire. En plus du soutien annuel aux associations sportives, culturelles et sociales, cette année nous avons soutenu deux manifestations agricoles importantes qui se déroulent sur le territoire ; la Fête du Fin Gras du Mézenc qui s'est tenue au Lac d'Issarlès le dimanche 4 juin, et la Fête de l'Agriculture qui aura lieu au Cros de Géorand le dimanche 20 août.

J'espère que vous trouverez dans ce bulletin des informations importantes et que vous en ferez une bonne lecture. Permettez-moi de vous souhaiter une belle fin d'été et de profiter des nombreuses animations prévues sur notre Montagne d'Ardèche.

Vive la Montagne d'Ardèche !

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères habitantes, chers habitants de la
Communauté de communes Montagne d'Ardèche
Madame, Monsieur,

La Communauté de communes Montagne d'Ardèche a été créée il y a de cela 6 ans. J'entends souvent dire que cette collectivité ne sert qu'à prélever des taxes : payer les ordures ménagères, le SPANC, la taxe de séjour pour certains etc... Oui, effectivement, ce sont des compétences obligatoires que l'Etat nous a imposées par des lois successives et qui nécessitent des frais et des budgets équilibrés ! Mais nous sommes aussi, au côté de la commune, un des acteurs de l'ombre de votre quotidien.

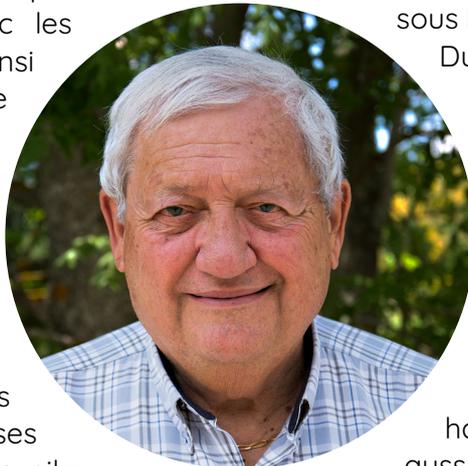
Nous participons de façon très importante aux services qui vous sont proposés pour la petite enfance et l'enfance avec les crèches et les centres aérés, ainsi que des actions ponctuelles de parentalité comme les « journées des familles ». Favoriser l'emploi, les commerces et l'artisanat, accompagner les reprises d'exploitations et l'installation du corps médical sont aussi les grands défis de notre espace rural et afin d'y répondre nous avons mis en place depuis de nombreuses années une cellule « politique d'accueil » qui met en avant l'attractivité de notre territoire. Aussi, nous aidons les entreprises, dans leur développement et leur projet, à travers un dispositif d'aide au développement du commerce et de l'artisanat avec point de vente, et nous soutenons les communes dans la création de leur dernier commerce pour lutter contre la désertification de nos villages.

La Communauté de communes Montagne d'Ardèche accompagne également les temps forts du monde associatif sur notre territoire. Nous prenons la suite de l'antenne des Sources, jusqu'alors gérée par le Conservatoire d'Ardèche Musique et Danse, qui se mue en Musique en Montagne. Nous continuerons d'appuyer l'offre en cours de musique pour les écoles et les particuliers. Dans les écoles, au collège, les foyers et les maisons de retraite nous soutenons les activités culturelles et patrimoniales menées

notamment dans le cadre de la CTEAC. La nature, la randonnée, le tourisme font partie de nos atouts et nous essayons de nous organiser pour valoriser notre communauté et la développer. À l'automne, nous déménagerons dans nos nouveaux locaux, qui seront plus fonctionnels et spacieux.

De nombreux défis nous attendent encore, et notamment la création obligatoire d'un document d'urbanisme à l'échelle de nos 28 communes. Nous sommes acculés par des lois dures et contraignantes en ce qui concerne l'urbanisme, nous allons devoir composer avec elles pour ne pas mourir ! Un défi que nous voyons arriver et qui va être peut-être le plus dur pour les communes sera le passage obligatoire de l'eau et de l'assainissement à la communauté de communes. C'est la loi NOTRe, votée en 2015 sous la présidence Hollande avec Olivier Dussopt comme rapporteur, qui l'impose au 1er Janvier 2026. Alors Sénateur, je m'étais violemment opposé au transfert de ces 2 compétences. Il est important que nous soyons unis pour l'avenir car nous, élus, sommes les élus de la commune mais aussi de la Communauté de communes ; et vous, lecteurs, habitants d'une commune vous êtes aussi les habitants de la Communauté de communes. Tout ce qui se passe sur une des 28 communes est fait pour l'ensemble du territoire, car nous vivons ici et nous voulons le meilleur pour les générations futures et pour que continue à vivre la Montagne d'Ardèche. Nous veillerons donc les uns sur les autres, car nous sommes unis pour le bien-être de la Communauté de communes.

Pour finir, je tiens à remercier l'ensemble des élus communautaires pour leur participation dans les décisions, et l'exécutif composé des vice-présidents et délégués qui m'accompagne dans mon mandat. Merci aussi à l'ensemble du personnel pour leur travail sérieux et leur dévouement. Bon été à tous !



Jacques GENEST

Président de la Communauté de communes
Montagne d'Ardèche
Ancien Sénateur

À LA UNE

Randonnée

La Communauté de communes et l'Office de tourisme ont participé au salon du randonneur 2023 !

La Communauté de communes Montagne d'Ardèche est compétente pour la création, la gestion et l'entretien des chemins de randonnées définis d'intérêt communautaire. Dans ce cadre elle a créé une carte de randonnée pédestre et une carte de randonnée VTT des sentiers entretenus et balisés. Afin de promouvoir cette pratique auprès des habitants et des touristes, la Communauté de communes et l'Office de Tourisme ont participé au salon du randonneur à Lyon les 25 et 26 mars, en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche. Ce fut l'occasion de promouvoir la Montagne d'Ardèche et l'ensemble des circuits pédestres et VTT soit près de 650km ! Les visiteurs étaient nombreux à préparer leur séjour pour le printemps et l'été 2023.

Nos cartes pédestres, VTT et l'application Rando Monts d'Ardèche

La carte de randonnée pédestre a été mise à jour avec les randos patrimoines et de nouveaux circuits, elle est téléchargeable sur notre site internet et disponible dans les offices de tourisme, mais vous pouvez aussi télécharger l'application pour mobile « Rando Monts d'Ardèche », elle vous permet de trouver la rando idéale : distance, dénivelé, thématique, pratique et surtout elle vous permettra de vous géolocaliser tout au long de votre randonnée.

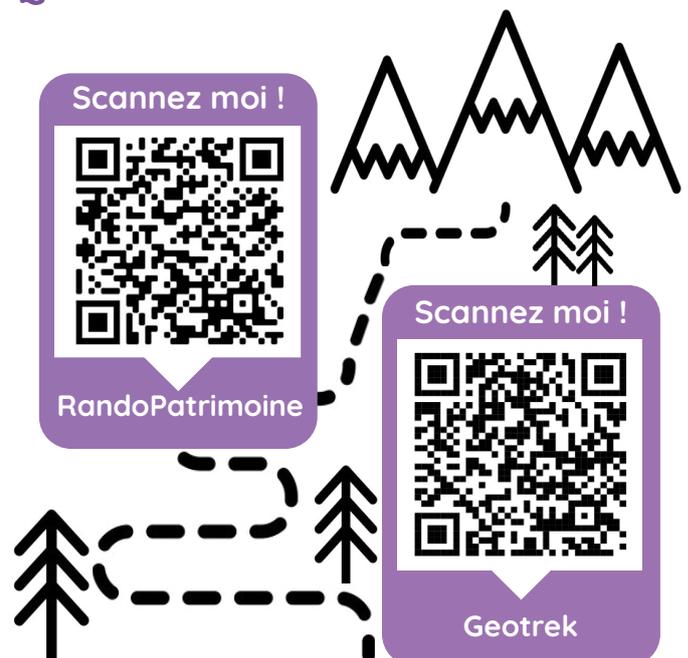
Enfin, vous pouvez retrouver sur le site internet de la Communauté de communes les randos patrimoines, il s'agit de randonnées ludiques pour découvrir notre patrimoine bâti, naturel, historique... Téléchargez votre livret et partez à la découverte de : Mazan-L'Abbaye, Le Béage, Borée, Le Roux, Sagnes-et-Goudoulet, Sainte-Eulalie, Saint-Laurent-les-Bains, Saint-Etienne-de-Lugdars.



© Office de tourisme Montagne d'Ardèche

Le 8 juillet au Mont Gerbier de Jonc dans un cadre exceptionnel s'est déroulée avec succès la première édition de « Faites de la rando » avec de nombreuses animations au cours de la journée : marche nordique, initiation au VTT à assistance électrique, parcours ludique pour les familles, découverte du partage des eaux. A nos côtés, l'Office de tourisme, le Syndicat mixte de la Montagne Ardéchoise.

QR CODE

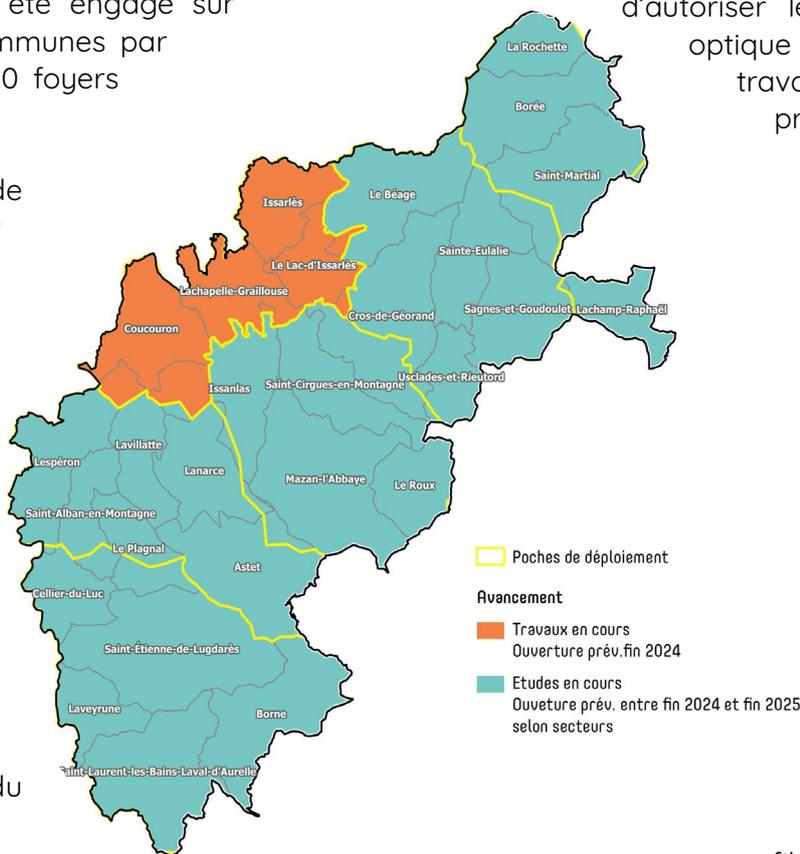


Numérique

La fibre, où en est-on du déploiement ?

Pour rappel, la fibre optique est déployée progressivement par le Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN) sur l'ensemble des 28 communes de la Communauté de communes Montagne d'Ardèche et s'étalera jusqu'en 2025. Le déploiement a été engagé sur l'ensemble des communes par « poche » de 2 000 foyers environ.

Les travaux de déploiement ont démarré en mai sur les communes d'Issarlès, Le Lac d'Issarlès, Lachapelle-Graillouse et Coucouron. Ils s'échelonneront jusqu'au second trimestre 2024 et permettront aux foyers concernés de se raccorder à la fibre à compter du 4e trimestre 2024.



Parallèlement, les études se poursuivent sur les autres poches de déploiement permettant de définir l'architecture du réseau, avec notamment le positionnement des points de branchements optiques (PBO) qui desserviront

les foyers en fibre optique. Le travail des équipes du groupement Axione / Bouygues Energies et Services consiste maintenant à identifier et vérifier l'état des supports aériens et souterrains existants (fourreaux et poteaux) qui serviront à déployer la fibre.

Cette partie des études comprend également une phase de conventionnement avec les particuliers. Un certain nombre d'administrés seront donc sollicités pour signer une convention afin d'autoriser le passage de la fibre optique et la réalisation des travaux sur leur domaine privé. Une fois les études validées par ADN, les travaux pourront démarrer.

L'ouverture commerciale s'échelonnera pour ces différents secteurs entre la fin de l'année 2024 et le 2e trimestre 2025.

Pour connaître l'avancement du déploiement à son adresse, inscrivez-vous sur l'outil d'éligibilité. À quand la fibre chez moi ?

Vous serez informé par mail à chaque nouvelle étape de déploiement franchise, à l'adresse : www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite ou par téléphone au 04 82 48 00 18

Signalement frelon asiatique



La Communauté de communes lutte contre le frelon asiatique en prenant en charge financièrement la destruction des nids. Grâce au partenariat avec le Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles de l'Ardèche (GSDA 07), vous pouvez signaler sur la plateforme LeFrelon.com les nids de frelon asiatique, bénéficier de l'expertise des bénévoles de l'association. Les destructions seront directement réglées par la Communauté de communes.

Habitat

De nouvelles permanences pour Rénofuté

Le Service Public de Performance Energétique de l'Habitat (SPPEH), appelé communément Rénofuté est à votre disposition, par téléphone (04 75 35 87 34) par mail (renofute@alec07.org) ou sur rendez-vous lors des permanences sur le territoire. Des conseillers, spécialistes de l'énergie, vous informent et vous accompagnent gratuitement sur les aides financières pour vos projets de rénovation énergétique (les travaux d'isolation, le choix de votre système de chauffage, les énergies renouvelables...) en vous apportant une information gratuite, neutre et objective.



Samedi 29 octobre 2022 à Lachapelle-Graillose, la Communauté de communes Montagne d'Ardèche et L'Agence Locale de l'Energie et du Climat ont organisé la visite d'un logement en cours de rénovation globale.

Au programme de cette demi-journée, visite d'une maison qui présente un exemple concret de rénovation performante et confortable. Ce qui permettra de réduire significativement les consommations d'énergie et donc la facture énergétique de la maison ainsi que les émissions de gaz à effet de serre. Ce temps a permis d'échanger sur les choix techniques, le parcours de rénovation, les étapes clés, les financements avec le propriétaire, les artisans et le service Rénofuté qui a accompagné le projet.

En complément, le Programme d'Intérêt Général de Lutte contre l'Habitat Indigne porté par la Communauté de communes, est présenté dans notre rubrique En bref page 24.

Autonomie

La Communauté de communes poursuit ses actions Bien vieillir

La Communauté de communes a répondu à un appel à projet permettant la mise en place sur le territoire d'actions de prévention, de promotion du bien vieillir et d'anticipation des fragilités dues à l'avancée dans l'âge, à l'isolement qui s'est accentué avec la crise sanitaire.

En 2022, différentes actions se sont déroulées au Béage et à Saint-Etienne-de-Lugdarès, un atelier prévention des chutes en partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole et un atelier premiers secours avec le formateur des Jeunes Sapeurs Pompiers.

Au printemps 2023, des actions autour de l'activité physique ont pu avoir lieu avec des ateliers de Gym douce et des balades à la découverte de la faune et de la flore locale. Ces ateliers permettent des moments de rencontre, de partage et se veulent conviviaux. De nouveaux ateliers à venir en lien avec l'alimentation, la prévention routière... sont prévus. Retrouvez des informations sur les actions à venir dans le calendrier détachable.



CONTACT

Céline Blanc - social@montagne-ardeche.fr

Culture

Ça bouge sur la Montagne d'Ardèche !

En 2023, la Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle a été renouvelée avec les partenaires initiaux. Elle vise à faciliter et renforcer l'accès à la culture pour tous les habitants du territoire. Si la politique culturelle concerne tous les habitants du territoire, les partenaires conviennent de la prioriser en direction des personnes les plus éloignées des pratiques artistiques et culturelles : personnes âgées, en situation de handicap. Ils portent une attention spécifique aux jeunes dans tous leurs temps de vie, avec l'objectif de généraliser et articuler les parcours d'éducation artistique et culturelle. Afin de répondre à l'enjeu de mixité, les projets intergénérationnels ainsi que la rencontre entre projets sont favorisés.

Les actions développées se fondent sur trois champs : des rencontres avec des artistes, des scientifiques, des journalistes et des œuvres, des pratiques individuelles et collectives dans différents domaines artistiques et culturels et des connaissances qui permettent l'acquisition de repères culturels ainsi que le développement de la faculté de juger et de l'esprit critique. Afin de construire l'ensemble des projets, une rencontre des territoires est organisée annuellement en janvier afin d'évoquer les besoins/envies du territoire (des structures culturelles, des associations, des structures médico-sociales, des habitants).

Pour 2023-2024 Signature d'une nouvelle convention territoriale pour l'éducation artistique et culturelle

Été culturel

L'été culturel est une opération nationale visant à soutenir des propositions artistiques et culturelles (concerts, représentations, ateliers, projets participatifs, etc), favoriser la participation à la vie culturelle, avec des propositions gratuites accessibles à toutes et tous. Dans ce cadre, la Communauté de communes organise différents événements cet été, à découvrir sur le calendrier détachable, pages 14 et 15.



École de musique intercommunale



Pour anticiper la dissolution du syndicat d'Ardèche Musique et Danse, la Communauté de communes a souhaité reprendre l'école de musique qui devient ainsi au 1er septembre 2023 « Musique en Montagne ». Musique en Montagne est un établissement artistique dont les missions sont d'assurer dans le cadre d'un service public d'éducation, l'éveil, l'enseignement, les pratiques et la diffusion de la musique.

Pour cela, l'enseignement musical est axé sur la pratique collective. Il n'y a pas de cursus diplômant. Les cours sont accessibles à partir de 4 ou 5 ans pour l'Éveil Musical. À partir de 7 ans, l'élève peut choisir son instrument afin de découvrir puis apprendre à maîtriser son instrument. N'hésitez pas à venir tester un cours en début d'année scolaire pour découvrir les différentes pratiques proposées : Musique actuelle, Guitare, Cuivres, Chœur... L'école de musique organise aussi les interventions en milieu scolaire en proposant un forfait de 15h par classe.

Retrouvez le règlement de votre nouvelle école de musique, sa grille tarifaire et le formulaire d'inscription sur notre site

www.cc-montagne-ardeche.fr/musique

Enfance-Jeunesse

Accompagnement des familles, aide aux structures enfance-jeunesse, aide au BAFA... l'intercommunalité au rendez-vous !

Les rendez-vous des familles

Pour la troisième année consécutive, la Communauté de communes a répondu à l'appel à projet Réseaux d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents de la Caisse d'Allocation Familiale. Dans ce cadre, des ateliers parents-enfants sont proposés sur le territoire et plusieurs communes. Cette année, nous avons renouvelé nos propositions, en mettant en place en plus des rendez-vous des familles habituels de nouveaux type d'ateliers.



Nous nous sommes associés à la bibliothèque de Coucouron pour proposer dans le cadre de l'évènement national des nuits de la lecture, une soirée autour de contes, jeux et animations parentalité. Le projet d'éducation artistique et culturelle Ciels qui a eu lieu dans les écoles a été prolongé sur les rendez-vous des familles, ce fut l'occasion pour les familles de rencontrer les artistes de la compagnie Quadrille et de bénéficier de sorties observations des oiseaux. Nous avons également proposé en lien avec le service patrimoine une animation dans l'Abbaye de Mazan, où chasse aux œufs et ateliers parents enfants se mélangeaient. Il est important de pouvoir nous inscrire dans d'autres dispositifs, afin que le projet gagne en popularité.

CONTACT

Paule Perge - cej@montagne-ardeche.fr

La journée des familles

Cette année, le samedi 1er juillet a eu lieu la troisième édition de la journée des familles à Saint-Cirgues-en-Montagne. Cette journée s'est voulue ludique autour d'animations et d'ateliers, l'accent a été mis sur l'égalité et les stéréotypes de genres.

Aide financière pour passer son BAFA

Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur BAFA, un accompagnement à la formation est proposé par la coordinatrice enfance jeunesse, afin de permettre aux personnes qui le souhaitent de se former au métier d'animateur. Cet accompagnement se définit par une aide financière, ainsi qu'un suivi avec l'organisme de formation et les accueils de loisirs où se déroulent les stages.

Retour sur la semaine de la petite enfance

La semaine nationale de la petite enfance a eu lieu au mois de mars, ce fut l'occasion de proposer des animations pour les familles des plus jeunes, en lien avec les professionnels de la petite enfance. Afin de valoriser l'intérêt de la lecture dès le plus jeune âge, un livre a été offert à chaque structure et école accueillant des enfants de moins de 6 ans.



Assainissement

SPANC

L'assainissement non collectif désigne les installations individuelles de traitement des eaux domestiques. Ces dispositifs concernent les habitations qui ne sont pas desservies par un réseau public de collecte des eaux usées et qui doivent donc traiter elles-mêmes leurs eaux usées avant de les rejeter dans le milieu naturel. Dans un souci de protection de l'environnement et de préservation de la ressource en eau, la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 modifiée le 30 décembre 2006, impose aux communes la création d'un service public d'assainissement non collectif (S.P.A.N.C). Cette compétence est portée par la Communauté de communes Montagne d'Ardèche. Il a été fait obligation de mettre en place une mission de diagnostic de l'ensemble des installations d'assainissement individuel (fosses septiques, ...) dans chacune des communes du territoire.

L'intérêt de cette mission est de connaître l'état des installations d'assainissement autonome, les besoins des différents usagers, les risques sanitaires et environnementaux générés par certaines installations et de détecter en particulier les systèmes dont les dysfonctionnements ont des conséquences néfastes sur le voisinage ou la salubrité publique. Les démarches relatives aux demandes d'installations d'Assainissement Non Collectif (ANC) et au contrôle de votre installation existante, doivent être adressées à la Communauté de communes Montagne d'Ardèche.

Pour information, la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, a modifié les sanctions en cas de refus de contrôle et d'installations non conformes. L'utilisateur encourt une majoration plafonnée à 400% du tarif du service SPANC à chaque manquement..

CONTACT

Ludovic Esteban - spanc@montagne-ardeche.fr

FRANCE SERVICES

France Service est une structure qui est un point d'accueil chargé de recevoir, d'orienter et d'aider des usagers dans leurs démarches administratives et d'accès aux droits, relevant de plusieurs organismes (Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Trésors Public, Caisse d'Allocation Familiale, Mutualité Sociale Agricole, Pôle emploi...). Elle offre aux habitants une aide, une écoute et un accompagnement de qualité dans leurs démarches de la vie quotidienne.

France Services articule une présence humaine et l'accès à des outils numériques.

Sur le territoire, nous bénéficions de trois France Services : Coucouron, Saint-Etienne-de-Lugdarès et Lachamp-Raphaël. Les deux dernières sont de la compétence de la Communauté de communes et sont itinérantes sur le territoire, c'est-à-dire qu'elles se déplacent dans les mairies sur rendez-vous afin de vous faciliter l'accès au service.

France Services

04 75 38 78 86

ou

04 30 42 00 22



On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Vie des services

Le nouveau siège de la Communauté de communes et ses garages

La Communauté de communes a débuté, en juillet 2022, la construction de son siège sur la ZA des Eygades à Coucouron, sur un terrain cédé gracieusement par la commune, à proximité de la Maison médicale. Les travaux ayant bien avancé, les services vous y accueilleront dès cet automne. Ce bâtiment de 387 m² comprend 14 bureaux et une salle de réunion, il est économe en énergie, accessible par tous et sera plus fonctionnel que les anciens bureaux.



Le chantier en février 2023



Le siège début juillet

L'opération globale, garages compris, avait été estimée en 2021 à 923 829 € HT. Elle est financée par un emprunt de 300 000 € et 70 % des subventions (DETR à hauteur de 371 932 € et Région pour 300 000 €).

La construction du siège s'élève à 722 621.36 € HT de travaux et 98 772.88 € HT de maîtrise d'œuvre, soit 821 394.24 € HT. En détail, les travaux ont été confiés comme suit :

- lot 1 Gros-œuvre à la SARL Michel JAUFFRE pour 166 639.60 € HT,
- lot 2 Revêtements de façades à la SARL FACADE PLUS pour 10 867 € HT,
- lot 3 Charpente bois - couverture bac acier à la SARL ROUX et Fils pour 90 740 € HT,
- lot 4 Charpente métallique - bardage - couverture bac acier à la SAS SERGE GAILLARD pour 4 800 € HT,
- lot 5 Menuiseries extérieures aluminium à la SARL ROUX et Fils pour 57 150 € HT,
- lot 6 Menuiseries intérieures bois à la SARL ROUX et Fils pour 27 960 € HT,
- lot 7 Plâtrerie - peinture à l'entreprise NET ACTIV BAT pour 84 171.50 € HT,
- lot 8 Carrelages - faïences à l'entreprise YAMAN M.T CERAMICS pour 26 221 € HT,
- lot 9 Chauffage - VMC - plomberie - sanitaires à l'entreprise LARGIER TECHNOLOGIE pour 96 467.06 € HT,
- lot 10 Electricité à l'entreprise ELECTRICITE G.ROBERT pour 59 062 € HT
- lot 11 VRD à l'entreprise ROUSTANG TP pour 98 543.20 € HT

En parallèle, la réhabilitation en garages intercommunaux de l'ancienne fromagerie La Laoune (cette dernière ayant cessé son activité), s'élève à 154 445.83 € HT dont 16 502.40 € HT de maîtrise d'œuvre et 137 943.43 € HT de travaux répartis ainsi :

- lot 1 Démolition - Maçonnerie - Gros Œuvre à la SARL REYNAUD CHABANIS pour 14 349.10 € HT,
- lot 2 Modification de Charpente Métallique Façades en Panneaux Isothermes - Portes Sectionnelles - Portails à la SAS SERGE GAILLARD pour 65 106.17 € HT,
- lot 3 Plâtrerie - Peinture - Menuiseries Intérieures à l'entreprise EYRAUD FRERES pour 7 214.48 € HT,
- lot 4 Electricité - Courants Faibles à l'entreprise GILBERT ROBERT pour 23 258 € HT,
- lot 5 Chauffage - Ventilation - Plomberie à l'entreprise LARGIER TECHNOLOGIE pour 21 725.68 € HT.
- Rénovation du bardage extérieur bois à l'entreprise NET ACTIV BAT pour 6 290 € HT

Ces garages vont permettre de protéger les camions de collecte des Ordures ménagères qui ont connu ces dernières années des pannes hydrauliques et de démarrage les matins de grand froid. Ces véhicules seront également en sécurité et les agents du service auront de meilleures conditions de prise de poste. Le bâtiment d'une superficie de 281 m², comprend trois emplacements camions dotés de portes sectionnelles, un bureau, une salle d'archives et un sanitaire.



Tourisme

Un bilan positif en 2022 pour l'Office de tourisme, en avant pour 2023 !

2022 La reprise est enfin là

L'année 2022 a été positive pour le tourisme en Montagne d'Ardèche. Alors que 2020 a connu un net recul avec la COVID 19, 2021 a été très favorable avec des visiteurs en quête de grands espaces ; en 2022 la tendance s'est confirmée, avec le retour à la normale.

En quelques chiffres : En 2022, 566 000 nuitées ont été enregistrées en Montagne d'Ardèche, et ces visiteurs semblent satisfaits puisque les outils de mesure de la E-réputation du territoire de l'Office de tourisme nous apprennent, qu'en 2022, la Montagne est bien notée et obtient un 9/10. Autre chiffre : l'Office de tourisme a accueilli 12 450 visiteurs entre juin et septembre.

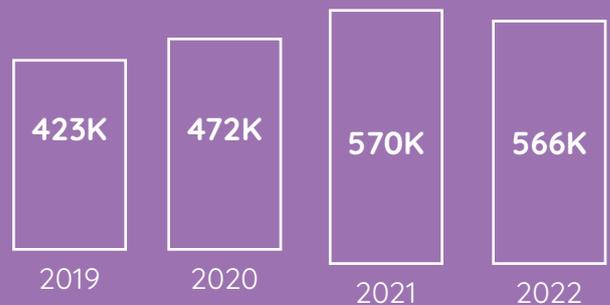
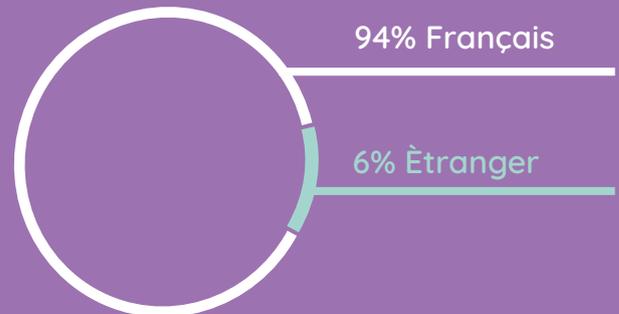


Taxe de séjour

Les tarifs évoluent au 1^{er} janvier 2024

Nuitée par année

(Chiffre de l'Office de Tourisme)

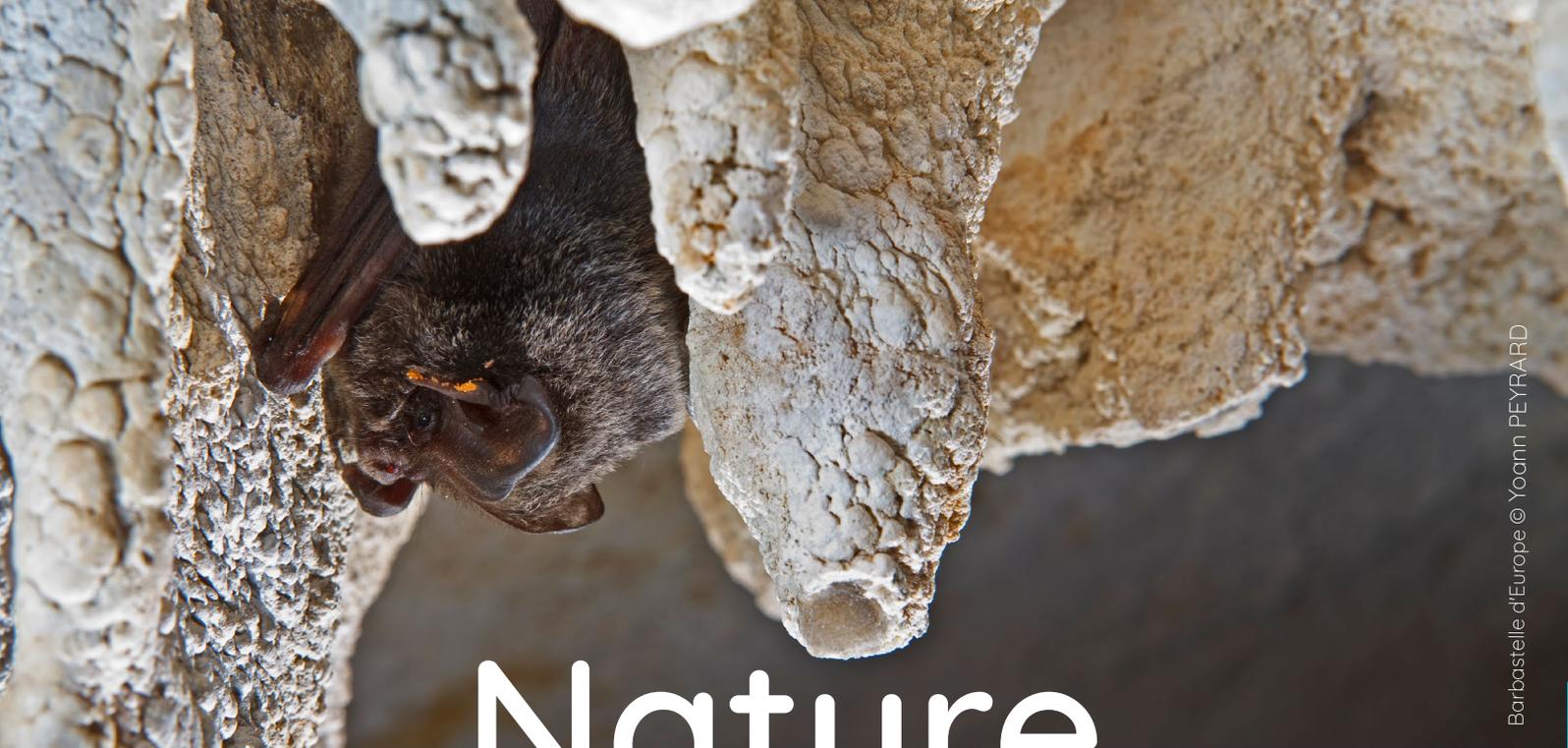


2023 En quelques mots

Pour la saison 2023, deux nouveaux bureaux ouvrent leur porte : le bureau d'information touristique de Saint-Martial et celui de Saint-Etienne-de-Lugdarès. L'office comptera donc 6 bureaux dont 3 saisonniers : l'information touristique sera ainsi mieux répartie sur le territoire. Si les orientations fortes de l'office en 2023, sont le maintien d'un accueil physique et numérique efficient, garder le contact avec les professionnels du tourisme reste prioritaire, entamer une réflexion commune pour élaborer un projet cohérent autour de la promotion touristique en Montagne d'Ardèche, semble nécessaire. Ce travail collectif permettra d'engager des actions efficaces à long terme. La première réunion de travail autour de ce projet touristique devrait être fixée à l'automne.

CONTACT

Office de tourisme Montagne d'Ardèche
www.montagnedardeche.com - 04 66 69 09 37



Nature

Zoom sur... les chauves-souris !

Au sein de l'Espace Naturel Sensible (ENS) « Tourbières et ruisseaux à loutres du plateau de Coucouron » des inventaires naturalistes sont réalisés chaque année afin d'améliorer la connaissance du patrimoine floristique et faunistique du plateau. En 2021, une étude sur les chauves-souris (chiroptères) a été menée par la LPO avec le soutien financier du département de l'Ardèche dans le cadre du Contrat Atout Nature.

Au total ce sont 60 points d'écoute qui ont été positionnés au sein de l'ENS dans des habitats favorables (lisières forestières, bords de ruisseaux, etc.). Résultat, la montagne ardéchoise possède 20 des 30 espèces présentes en région Auvergne-Rhône-Alpes !

Parmi cette diversité, cinq espèces sont inscrites en annexe de la directive européenne « Habitats, Faune, Flore » (Barbastelle d'Europe, Murin de Bechstein, Grand murin, Murin à oreilles échancrées et Petit rhinolophe). Cette annexe liste les espèces (faune et flore) dites d'intérêts communautaires, c'est-à-dire les espèces qui sont soit en danger d'extinction, vulnérables, rares ou encore endémiques.

Cette liste rassemble donc les espèces dont l'état de conservation est préoccupant et nécessitant un effort particulier de préservation. En outre, la liste sert également à rassembler les espèces susceptibles de contribuer à la désignation des périmètres Natura 2000.

La LPO et la Communauté de communes envisagent de compléter cette action par l'identification des gîtes de reproduction dès cet été 2023. Cette action viserait à améliorer la sauvegarde de ces espèces en identifiant des arbres ou des secteurs à enjeux à prendre en compte.



Visites Guidées

JUILLET - AOUT 2023

Cet été, laissez-vous envoûter par l'abbaye de Mazan, la chartreuse de Bonnefoy, dont l'histoire ne manquera pas de vous étonner ! Venez aussi découvrir les oeuvres d'art contemporain du Partage des Eaux de Felice Varini « Un cercle et mille fragments » et de Stéphane Thidet « De l'autre côté ».

ABBAYE DE MAZAN



HORAIRES

Mercredi
11h

Jeudi et vendredi
11h - 14h30

Samedi et dimanche
14h30

TARIFS

5€/pers
Gratuit pour les moins de 12 ans

CHARTREUSE DE BONNEFOY

HORAIRES

-sur réservation uniquement-

Mercredi
14h30

Samedi
11h

TARIFS

Gratuit



Montagne d'Ardèche
Communauté de Communes

Numéro de réservation : 06.11.97.84.04



Calendrier des événements

JUILLET 2023

 Journée des familles
Voisins visibles,
St-Cirgues-en-montagne
À 15h30

Samedi 1

 Sortie rapaces,
Au parking d'Issanlas : 9h30
De l'art à l'art,
L'abbaye de Mazan
À 14h30 

Dimanche 2

Faites de la rando,
Au Mont-Gerbier-de-Jonc
À 8h30

Samedi 8

 Jeu de piste,
« Sur la trace des loutres »
Coucouron
À 14h

Mardi 11

 Spectacle,
« L'arbre à contes »
Au Lac d'Issariès
À 17h

Mercredi 12

 Cani-randonnée,
La vallée d'Amarok, Issanlas
À 9h30 

Concert, « Un été latin »
St-Etienne-de-Lugdarès
À 18h

Dimanche 16

 Lecture théâtralisée,
EHPAD, Coucouron

Mardi 18

 La magie de l'Arbre,
Coucouron
À 17h

Mercredi 19

 Lecture théâtralisée,
EHPAD, Le Lac d'Issariès

Jeudi 20

 Sortie oiseaux,
Au parking Gérentes,
Coucouron
À 9h

Vendredi 21

 Cinéma, « Les choses
simples »
St-Alban-en-Montagne
À 21h45 

Sortie libellules,
St Alban en Montagne
À 18h30

Samedi 22

 Balade contée,
Avec Élodie Blanc
Devant l'église, Lavillatte
À 16h

Dimanche 23

 La magie de l'Arbre,
St Martial
À 17h 

Balade nocturne,
Au Parking Daudet, Lanarce
À 20h30

Mercredi 26

 Sortie Tourbière
au parking d'Issanlas : 9h30 

Concert, 18h « les
Ardéchois » Au gymnase de
St-Cirgues-en-montagne

Dimanche 30

Légende

 Cinema en plein air

 Bien vieillir

 Programme d'animations nature

 Été culturel

 Concert

Calendrier des événements

AOÛT 2023

 Survival game,
Au gymnase de
St-Cirgues-en-montagne
À 14h
Mercredi 2

 Cinéma,
« Les choses simples »
Cros-de-Géorand
À 21h30
 Concert, « Triskeelt »
St Martial
À 20h
Samedi 5

 Sortie astronomie,
Coucouron
À 21h
Lundi 7

 Sortie rivière,
Lespéron
À 14h30
Samedi 12

 Sortie chauves-souris,
Lavillatte
À 20h30
 Cinéma,
« Les petites victoires »
St-Laurent-les-Bains
À 21h30
Lundi 14

 Spectacle, « Les oiseaux
ont leur mot à dire »
Lachapelle-Graillouse
À 16h30
 Concert, « Peldrüt »
Au Béage, à 20h
Samedi 19

 Cinéma,
« Ardéchois paysans
montagnards »
Lachapelle-Graillouse
À 21h15
Dimanche 20

 Cani-randonnée,
La vallée d'Amarok,
Issanlas
À 9h30
Judi 24

 Visite guidée,
Avec Élodie Blanc
Devant l'église, Le Plagnal
À 16h
Dimanche 27

Informations
Retrouvez tout au long de l'année les différents événements de la Communauté de communes sur son site :
www.cc-montagne-ardeche.fr
Pour les événements du territoire consultez le site de l'Office de tourisme :
www.montagnedardeche.com

Septembre

Rentrée école Musique en
Montagne,
Coucouron
Mardi 12

 Sortie champignons,
La Peyramont, Lanarce
À 14h
Dimanche 24

 Prévention routière,
STEDL
À 14h
Lundi 2

 Cinéma,
Le Béage
Samedi 7

 Prévention routière,
Le Béage
À 14h
Judi 28

 Sortie brame du cerf,
Heure et lieu
prochainement
Samedi 30

 Atelier alimentation,
STEDL
À 14h
Vendredi 6

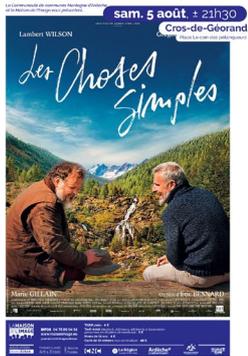
 Petite rando de
l'horreur, Le Plagnal
À 14h, Le Mas des Anes,
Samedi 28

Octobre

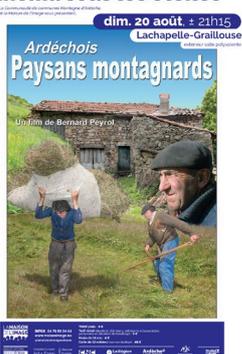
Les actualités de la Communauté de communes ont leur page dédiée sur son site internet

Retrouvez toute l'année, l'actualité de votre Communauté de communes et de vos élus : www.cc-montagne-ardeche.fr

Cinéma sous les étoiles



Cinéma sous les étoiles



Cinéma sous les étoiles



Le Frelon Asiatique

Vous pensez avoir découvert un nid de frelons asiatiques ? Contactez-nous :

07 85 93 06 37
pascal.binon@orange.fr

ou sur la plateforme internet
www.lefrelon.com

LeFrelon
 L'association des frelons asiatiques

Une colonie de frelons asiatiques peut être très dangereuse si on dérange le nid. N'essayez pas de le détruire vous-même. Gardez une distance de sécurité d'au moins 10 mètres.



Signature du Contrat Région

LA MAGIE DE L'ARBRE

SPECTACLE FAMILIAL PAR LA COMPAGNIE LE PETIT ATELIER

Gratuit
Ouvert à tous

PROGRAMME D'ANIMATIONS NATURE 2023

Découvrez l'Espace Naturel Sensible
 Tourbières et ruisseaux à l'ouest du plateau de coucouron

Animations 100% gratuites !

- Sorties nature
- Balades cantées
- Spéctacle
- Activités

Ardeche
 LE DEPARTEMENT

MERcredi 19 JUILLET
17H AU LAC DE COUCOURON
MERcredi 26 JUILLET
17H AU LAC DE ST MARTIAL

Plus d'infos
 Céline Blanc
social@montagne-ardeche.fr
 07.85.75.92.10

DOSSIER COMMUNAUTAIRE

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Le PLUi une compétence de la Communauté de communes Montagne d'Ardèche qui s'exerce pour renforcer la dynamique du territoire

Lorsque l'on veut faire des travaux sur un logement ou même construire, avant de réaliser petits et grands chantiers, il est nécessaire d'obtenir les autorisations nécessaires. Toute construction ou toute modification dans un bâtiment, même la plus simple, relève de règles précises qui sont définies dans les documents d'urbanisme. Sur les 28 communes de la Communauté de communes, différents documents d'urbanisme sont opposables : la constructibilité limitée du RNU, cartes communales et un PLU.

La Communauté de communes Montagne d'Ardèche doit effectuer un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui remplacera les différents documents d'urbanisme lorsque le PLUi sera approuvé. Les Mairies continueront à réceptionner les demandes sur leurs communes et le Maire signera les autorisations du sol au nom de la commune.

Des cabinets spécialisés à notre service

Nous avons été obligés de contracter avec divers cabinets d'études pour nous accompagner dans l'élaboration de ce document d'urbanisme, via des procédures de marché public (appel à la concurrence, analyse des offres et choix de l'équipe lauréate). L'équipe est au complet depuis fin mai 2023, nous allons pouvoir nous appuyer sur :

Le CAUE de l'Ardèche pour son expertise,

Terraterre pour un diagnostic agricole et foncier,

Cesame pour l'évaluation environnementale,

IATE (urbaniste) et **Cabinet FABRIQUE** (architecte et paysagiste) pour l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal.

Cabinet Urbalise Conseil qui est notre assistant à maîtrise d'ouvrage pour le PLUi



C'est un projet sur le long terme

dont la maturation va s'échelonner sur une durée de 5 ans au minimum. Nous avons pour l'instant réalisé des actions symboliques et nécessaires qui permettront bientôt de rentrer concrètement dans le vif du sujet.

1

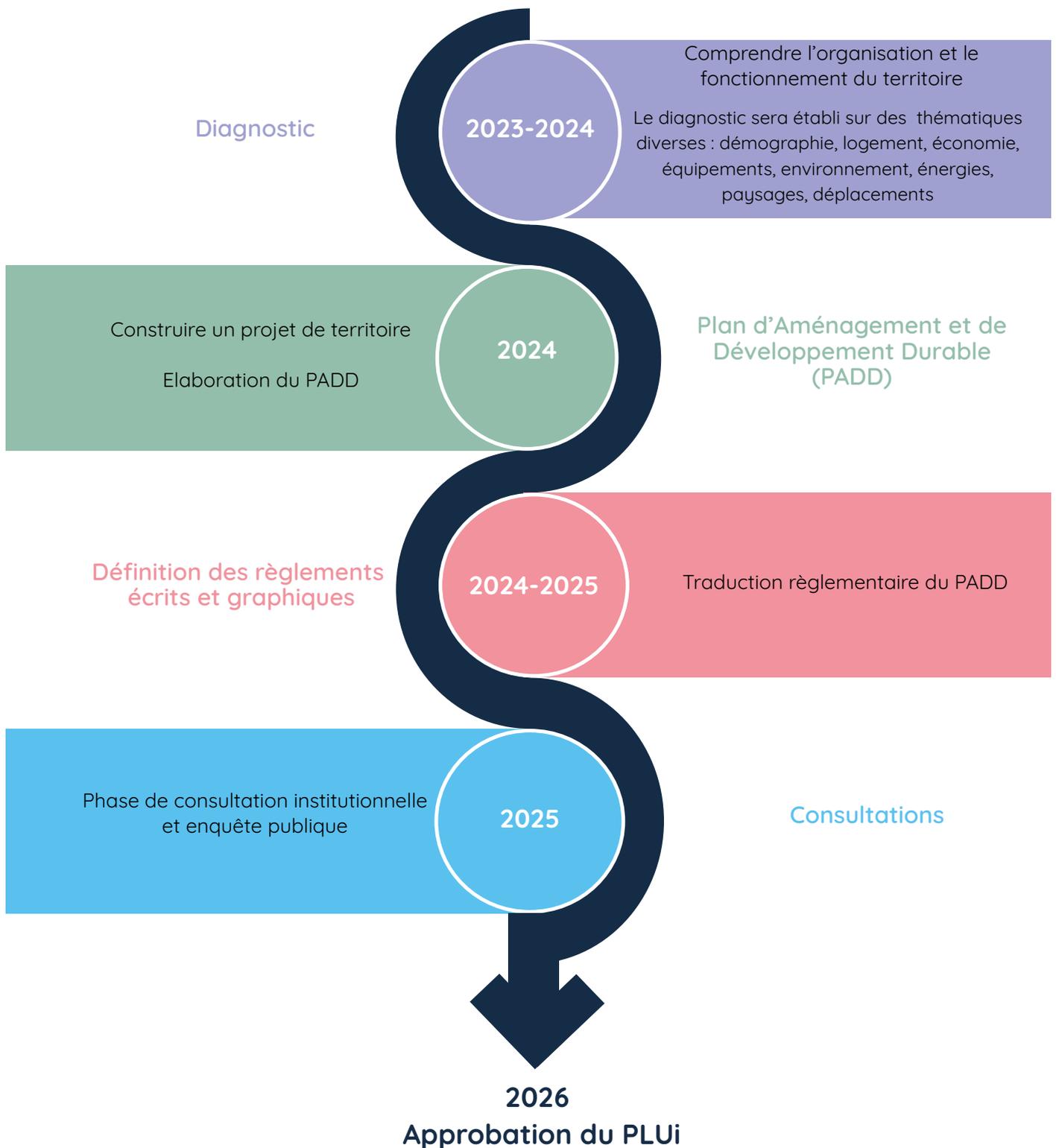
La conférence des maires qui a approuvé le 11 octobre 2022 le fonctionnement et la gouvernance entre les communes et la Communauté de communes

2

Une commission Aménagement, Urbanisme et Habitat a été créée le 23 février 2023 pour désigner les conseillers communautaires membres de ladite commission. Vingt membres y siègent.

3

La délibération de prescription du PLUi qui donne un cadre politique à cette démarche et qui prévoit la concertation avec le public votée à l'unanimité le 17 novembre 2022.



La Loi Climat et Résilience

Nous pouvons aussi citer la Loi Climat et Résilience du 22 août 2021, qui comprend 300 articles dont l'appellation ZAN (Zéro Artificialisation Nette) à l'horizon 2050 : il s'agit de ne plus consommer d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) sans restituer des espaces urbains à la nature et de diviser par 2 de la consommation des ENAF à l'horizon 2031 ! Ces objectifs s'imposent à tous les documents de planification (SRADDET, SCoT, PLU, Carte communale).

Le SCOT ?

Les documents d'urbanisme évoluent lorsque des lois nationales sont promulguées. Récemment, le 21 décembre 2022, le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de l'Ardèche Méridionale a été approuvé après des années de travail et intègre les objectifs fixés par l'Etat et des documents de normes supérieures. Il est désormais la référence pour le PLUi avec lequel il entretient un rapport de compatibilité.

La Communauté de communes

Pour faire face et intégrer ces contraintes législatives qui s'appliquent, les communes de Montagne d'Ardèche vont établir conjointement et solidairement un projet de PLUI qui permettra d'assurer, autant que possible, le développement maîtrisé du territoire.

La Communauté de communes Montagne d'Ardèche, a dans ses statuts, la compétence Plan Local d'Urbanisme intercommunal, et, les élus ont commencé le travail en novembre 2021. Les documents d'urbanisme suivent des étapes indispensables, prévues légalement avant d'être approuvés.

Et vous ?

A des moments clés et importants, des réunions publiques seront organisées par secteur, nous espérons vous y voir nombreux. C'est pourquoi une large information préalable sera assurée par nos soins. Ainsi, le PLUI de la Communauté de communes Montagne d'Ardèche débute avec vous et pour vous.

Périmètre du SCoT



Contact

Céline Gallon - plui@montagne-ardeche.fr

Carte réalisée en 2017 sur Mapin's
par C.MERTZ / SYMPAM / SCoT
Source : Préfecture

ZOOM SUR ...

Ordures ménagères

L'importance du tri de nos déchets

Les redevables de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) ont été informés avec leur avis de sommes à payer 2023 de la nécessité d'améliorer le tri de nos déchets (lettre d'information relative à l'augmentation de la REOM www.cc-montagne-ardeche.fr/la-redevance/).

Le poids de nos déchets a une importance économique et nous devons diminuer nos ordures ménagères en faveur du tri sélectif afin de maintenir un service de qualité et son nouveau tarif.

Les kits de tri sélectif du SIDOMSA sont à votre disposition dans chaque Mairie depuis l'année dernière et la mise en place des nouvelles consignes de tri au 1er juillet 2022



L'obligation de composter au 1er janvier 2024

Au 1er janvier 2024, les particuliers devront trier leurs déchets organiques (épluchures de fruits et légumes, résidus du jardin, marc et filtres à café usagés, coquilles d'œufs, peaux de bananes ...) et les déposer dans un bac à compost (cf la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire).

Selon l'ADEME, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, 30 % des ordures ménagères résiduelles seraient compostables, soit environ 83 kg de déchets par an par habitant. Près d'un français sur deux possède déjà un dispositif pour composter.

Il est simple d'installer un bac à compost lorsqu'on a un jardin, d'autant plus que le SIDOMSA facilite son obtention en le proposant à un prix de 35€.

Le compostage quésako ?

Le pourrissement naturel est une véritable science. Comme pour le tri sélectif entre le verre et les autres recyclables des poubelles jaunes, on ne jette pas tout et n'importe quoi dans le bac à compost. Certains seront surpris d'apprendre que l'on y met le fromage et les coquilles d'œufs, mais pas la peau d'orange ni les oignons.

De manière générale, la quasi-totalité des épluchures de légumes peuvent y aller, tout comme le marc de café, le thé, le pain et les restes alimentaires de pâtes, de riz, de soupe... Les déchets de jardin, telles les tontes de gazon, les fleurs fanées, les mauvaises herbes ou les feuilles mortes, trouvent également leur place dans le bac à compost.

Attention toutefois à ne pas en abuser, au risque d'étouffer la fermentation. Même conseil pour la viande, à incorporer avec parcimonie. D'autres déchets de la maison sont acceptés comme les mouchoirs en papiers, les journaux, les cendres et sciures de bois. Ainsi, nous réduirons nos tonnages de déchets et maîtriserons les coûts de l'enfouissement de nos déchets.



Pour plus d'informations sur le composteur
vendu par le SIDOMSA

04 75 94 33 57

contact@sidomsa.net

www.sidomsa.net

Où en est le projet de réforme des points de collecte et l'aménagement des Points d'Apports Volontaires et de semi-enterrés ?

Comme évoqué dans les deux bulletins communautaires précédents, la Communauté de communes a lancé sa réforme des ordures ménagères, après concertation des élus de chaque commune. Les 148 points de collecte qui seront aménagés en colonnes ou en semi-enterrés sont à présent définis.

Le Conseil communautaire a approuvé le 25 mai 2023 les demandes de subventions auprès des services de l'Etat notamment pour le Fonds vert, de la Région Auvergne Rhône-Alpes, du Département de l'Ardèche et du SIDOMSA.

Les premières attributions de ces financements sont attendues à l'automne, simultanément à l'attribution des premiers marchés publics.

Actualité : Mise en place des semi-enterrés sur le site du Gerbier

La Communauté de communes a priorisé dans sa réforme, le site emblématique du Gerbier et remplacé les containers en bacs par des containers semi-enterrés.

La mise en service est fixée au 17 juillet 2023 et les semi-enterrés seront collectés par le SICTOMSED qui collecte les communes de Borée, La Rochette, Saint-Martial et Lachamp-Raphaël, ainsi que la Ferme Bourlatier.



CONTACT

Ludovic Esteban - spanc@montagne-ardeche.fr

FOCUS SUR...

Patrimoine

Le patrimoine local à l'honneur sur la Montagne

Valoriser le patrimoine, le préserver et le promouvoir auprès des habitants et des visiteurs de notre territoire, telle est la volonté de la Communauté de communes. Pour ce faire, le service patrimoine propose un programme d'animations mais aussi de nouveaux aménagements pour mettre en lumière notre patrimoine, qu'il soit bâti ou naturel !

À la découverte du patrimoine

À l'occasion de journées thématiques, la Communauté de communes a proposé de découvrir le patrimoine de la montagne ardéchoise.

Le 21 avril dernier, pour la journée internationale des monuments et des sites, un après-midi et une soirée sur le thème des croyances populaires ont été organisés. L'occasion de proposer un atelier pour les enfants, animé par Laurence Guer, sur le thème « Animaux réels et fantastiques » ! Le soir, une conférence « Pierres guérisseuses, croyances populaires et christianisation » était proposée au grand public par Élodie Blanc.



Le samedi 24 juin, à l'occasion des journées du patrimoine de pays et des moulins, un nouvel événement gratuit a été organisé au moulin de Tréspis à Lanarce en partenariat avec l'association des moulins et canaux Ardèche-Drôme.

Ateliers et sorties

Dans le cadre du programme patrimoine

Aux vacances de Pâques, les services patrimoine et enfance-jeunesse de la Communauté de communes Montagne d'Ardèche se sont associés pour organiser un rendez-vous des familles et une chasse aux œufs à l'Abbaye de Mazan. Ainsi, le samedi 8 avril, petits et grands ont pu se rencontrer, échanger et découvrir le site médiéval de manière ludique au travers d'ateliers, décoration de paniers de Pâques, peintures, coloriages, chasse aux œufs... L'après-midi s'est terminée par un goûter et le partage du trésor, qui n'était autre qu'un coffre rempli de chocolat !

La Communauté de communes a mis en place des ateliers « patrimoine » pour les ALSH du territoire qui le souhaitent. Ces ateliers à destination des enfants permettent de découvrir ce qu'est le patrimoine et en apprendre davantage sur l'histoire de la Montagne d'Ardèche. Chaque atelier se déroule en trois temps, des explications sur le thème abordé, un atelier de pratique ainsi qu'une visite. À la fin du mois d'avril, ce sont les enfants de l'accueil de loisirs du Béage qui ont pu bénéficier de l'intervention du service patrimoine pour une matinée sur le thème des métiers d'autrefois. L'occasion d'en apprendre davantage sur le fonctionnement des moulins à eaux mais aussi sur les activités des muletiers, très présent au Béage autrefois.

Visites guidées et balades

Ce début d'année, la chargée de mission patrimoine a pu faire découvrir le site de l'Abbaye de Mazan aux acteurs du tourisme ardéchois durant le séminaire annuel des offices de tourisme, aux enseignants inscrits auprès de Passerelles Patrimoines et aux premiers groupes ayant réservé une visite guidée. Tout l'été, le service patrimoine poursuit ses visites guidées des sites de l'Abbaye de Mazan (Mazan-l'Abbaye) mais aussi de la Chartreuse de Bonnefoy (Le Béage).

Portrait

Ils ont choisi la Montagne d'Ardèche !

Sur la montagne ardéchoise, on sait recevoir ! Que ce soit pour un court ou long séjour, ou pour une installation définitive. La Communauté de communes accompagne les porteurs de projet qui souhaitent s'installer sur son territoire et y développer leur activité. Partons à la rencontre de ces professionnels venus exercer leur métier ici, participant au dynamisme de nos communes.

Bilan de la politique d'accueil

En 2018, la nouvelle Communauté de communes Montagne d'Ardèche a décidé de mettre en place une politique volontariste avec un double objectif : Accueillir de Nouveaux Actifs et les accompagner dans leur installation durable sur le territoire et soutenir aussi les initiatives portées par les habitants de la Montagne en organisant les conditions de leur maintien sur le territoire. Ces deux actions se complètent et il est important de veiller à un équilibre entre les deux objectifs poursuivis.

Un peu plus de quatre ans plus tard, nous pouvons déjà dresser un bilan. Les résultats s'expriment à plusieurs niveaux. Tout d'abord, et c'est le plus important, le territoire a accueilli un grand nombre de familles. À ce jour, 160 porteurs de projets ont porté un intérêt à notre territoire, nous en avons accompagné 130 et nous comptons plus de 100 familles installées. Pour les 2/3, il s'agit de jeunes couples avec globalement une formation et des expériences professionnelles probantes.

Avec le recul, nous constatons que le taux de pérennité des entreprises ainsi créées est très fort. Les activités sont diverses et participent au renforcement des services à la population. Ensuite, cette action-politique a conduit à proposer et à favoriser la mise en place d'innovations sociales et organisationnelles qui renforcent la structuration du territoire tels que l'espace de travail partagé ou de coworking, le tiers lieu ou le café associatif. Enfin, nous avons accompagné la mise en place de nouveaux modes d'accès aux commerces de convivialité (Bar/Restaurant) en s'appuyant sur l'initiative et l'investissement des communes.

Contact

Thierry Poulet

politiqueaccueil@montagne-ardeche.fr

Facebook et Instagram : Osez la montagne d'Ardèche

Sandra et Benjamin, entrepreneurs sur la Montagne d'Ardèche



Nous sommes aujourd'hui à Laveyrune, charmante petite commune installée sur les berges de la rivière « Allier ». C'est ici que Benjamin et son épouse Sandra ont décidé de poursuivre leur activité professionnelle. Cette terre n'est pas inconnue pour Benjamin, puisqu'il en est natif. Après des études d'ingénieurs INSA, ils ont parcouru la France. Elle, dans l'enseignement et le professorat en mathématiques, lui, dans l'ingénierie en construction métallique. Et puis, il y a eu cette volonté de reprendre ensemble l'entreprise familiale, cette envie de retrouver un équilibre entre vie personnelle et professionnelle dans un environnement de qualité.

Une entreprise, toute particulière, puisqu'elle collecte, transforme, distribue et commercialise des produits naturels de nos territoires de montagne (Châtaignes, mousses, lichens, gentiane, fleurs : narcisses, jonquilles...), et développe une activité de production de plaquettes bois. Un outil de proximité, non délocalisable, très impactant pour notre territoire, pour le développement et la gestion des potentiels et du patrimoine de notre montagne.

Bienvenue à Sandra, à Benjamin et à toute leur petite famille. Nous leur souhaitons pleine réussite dans leur activité professionnelle, et surtout dans leur projet de vie... sans oublier de saluer Marie Claire et Jean Claude, fondateurs de l'entreprise. La Montagne d'Ardèche un territoire d'exception, un territoire plein de ressources ... naturelles évidemment !

EN BREF

Vie associative

Les subventions aux associations

En 2022, la Communauté de communes a versé 11 235 € à des associations ou des communes ayant porté des actions culturelles pour la diffusion de spectacle, médiation, stage... au profit de 16 associations.

3 981 € à des associations ayant porté des événements sportifs ou ayant réalisé des compétitions mettant en avant notre territoire à destination de 3 associations.

6 678 € aux écoles pour des sorties à la découverte de la culture et du patrimoine local ou encore pour la pratique d'activité sportive ainsi qu'à des associations ayant proposé de l'action sociale sur le territoire à destination de 13 structures. Pour rappel, les règlements d'attribution sont disponibles sur notre site internet et le dossier de demande de subvention peut être demandé par mail à social@montagne-ardeche.fr.

Solidarités

Restos du coeur

Les restos du cœur sont en itinérance sur le territoire, ils interviennent à Coucouron et Saint-Cirgues-en-Montagne. Il est possible de prendre contact avec eux pour évoquer une situation difficile et solliciter de l'aide alimentaire en les contactant au 06 73 59 22 83 ou par mail ad07.siege@restosducoeur.org

Habitat

PIG habitat indigne

Indécence, insalubrité, indignité, insécurité... le vocabulaire pour qualifier l'inacceptable en matière de logement est varié et recouvre des situations complexes.

La Communauté de communes a mis en place un programme de lutte contre l'habitat indigne. L'objectif est de repérer les cas d'habitat insalubre, vétuste, dangereux ou indécents, de diagnostiquer l'état réel du logement, de construire des scénarios pour sortir de l'indignité, de rechercher des solutions financières adaptées, et, d'accompagner le ménage jusqu'à une solution adaptée et sécurisante.

Signaler ses problèmes de logement en quelques clics et les transmettre directement aux services compétents, c'est désormais possible sur la Montagne d'Ardèche grâce au nouveau service public en ligne Histologe : histologe.beta.gouv.fr

La plateforme, destinée aussi bien aux locataires qu'aux propriétaires, permet à toute personne en situation de mal logement de se faire connaître et d'être accompagnée.



Environnement

Sentier d'interprétation

Actuellement, la Communauté de communes travaille à l'élaboration de sentiers d'interprétation permettant de découvrir l'environnement naturel entre autres du territoire. L'idée est de proposer aux promeneurs des circuits faciles ayant du contenu sur des mobiliers qui se veulent ludiques. Prochainement, le sentier de Noctula sera mis en place à Coucouron, ayant pour but de valoriser l'espace naturel sensible Tourbières et ruisseaux à loutres du plateau de Coucouron. Il proposera le long d'un circuit de 1.5km au départ du Lac, huit mobiliers ludiques apportant des informations sur la faune et la flore locales.



Culture

Une action EAC

En 2023, la Communauté de communes a proposé un projet dans le cadre de la Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle « Ciels ». Ciels est un projet à double entrée, artistique et scientifique : une enquête poétique sur ce que les oiseaux nous font. Comment ils nous font parler d'eux, de nous, d'eux en nous, de nous avec eux...

Ce projet sur trois semaines de résidence des artistes de Quadrille en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche a permis aux élèves de trois écoles du territoire l'observation des oiseaux, des créations dansées, des écrits poétiques, des compositions graphiques, des enregistrements sonores... Un temps de restitution a eu lieu le 26 mai à Saint-Cirgues-en-Montagne.



Cinéma à la montagne

La Communauté de communes porte depuis 2018, le dispositif Cinéma à la Montagne, elle propose 7 séances de cinéma annuelles en itinérance sur le territoire. L'été, les séances peuvent être programmées en plein air. La programmation se fait en lien avec les communes qui souhaitent accueillir une séance et qui disposent des autorisations nécessaires.

Ce dispositif est complété par « Cinéma au village » porté par le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche qui propose 3 séances annuelles sur des communes de notre territoire. Les prochaines séances sont à découvrir dans le calendrier détachable.



Contact

Céline Blanc - social@montagne-ardeche.fr

Économie

Dispositifs d'aides aux entreprises et au développement du commerce, de l'artisanat

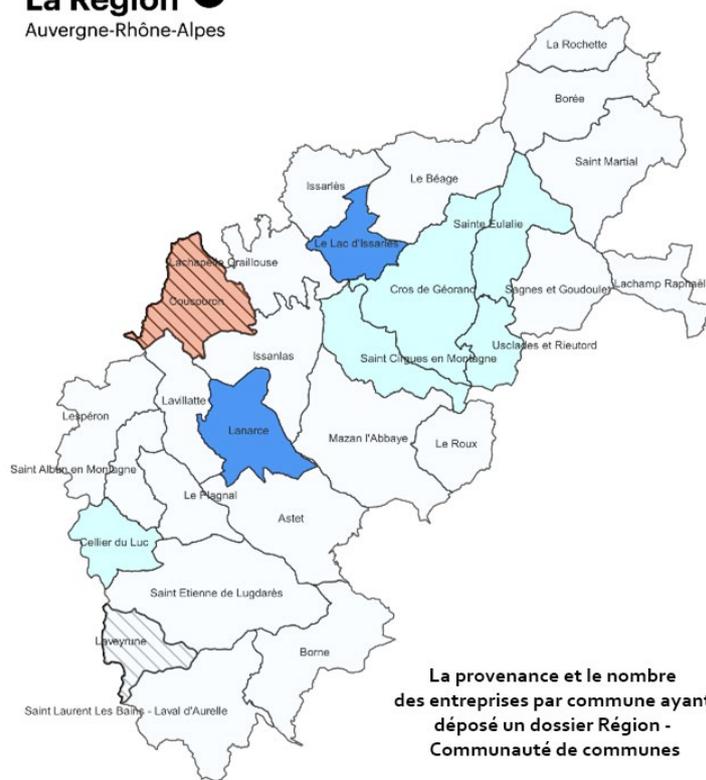
La Communauté de communes Montagne d'Ardèche a contractualisé avec la Région Auvergne Rhône-Alpes pour aider les commerces de notre territoire via le dispositif « Financer mon investissement Commerce & Artisanat ». Il permet aux entreprises de bénéficier de 30 % d'aides dont 20 % de la Région et 10 % de la Communauté de communes.

40 entreprises ont pris des renseignements et 17 entreprises ont déposé des demandes qui vont aboutir prochainement, et 2 seulement étaient non éligibles au règlement de la Région. Ce dispositif a permis d'investir 418 000 € et les entreprises bénéficiaires ont perçu 46 000 € d'aides de la Communauté de communes Montagne d'Ardèche et le double de la Région.

Si vous souhaitez développer votre entreprise, nous sommes à vos côtés !



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



La provenance et le nombre des entreprises par commune ayant déposé un dossier Région - Communauté de communes

Légende :

- Pas d'entreprise aidée
- 5 entreprises aidées
- 1 entreprise aidée
- Dossier en cours
- 3 entreprises aidées

Contact

Céline Gallon
developpement@montagne-ardeche.fr

Environnement

Retour du programme d'animations nature

Pour la troisième année consécutive, la Communauté de communes vous donne rendez-vous du 11 juin au 28 octobre dans le cadre de son programme d'animations nature. Au travers de ces sorties venez découvrir l'Espace Naturel Sensible « Tourbières et ruisseaux à loutres du plateau de Coucouron ». Ce sont plus de 22 animations gratuites encadrées par des professionnels du patrimoine naturel et de l'environnement qui vous sont proposées tout au long de l'été.

L'élaboration de ce programme est également l'occasion de faire le lien avec d'autres actions mises en place par la Communauté de communes.

Retrouvez-nous le 22 juillet en fin de journée à Saint-Alban-en-Montagne pour une sortie libellules en compagnie de Guide Nature Randonnée. Nous poursuivrons la soirée en plein air avec la diffusion du film « Les choses simples » dans le cadre du programme « Cinéma à la Montagne ».

Contact

Owen Nino - environnement@montagne-ardeche.fr



AU CŒUR DE NOS VILLAGES

Borne



Maire : Thierry Champel

Dominé par sa Tour, le village de Borne est célèbre pour ses gorges et situé dans le massif du Tanargue, culminant à 1511 mètres. L'activité forestière, l'élevage et le tourisme sont les trois piliers de l'économie de ce territoire de 49 habitants. Le Gr7, qui parcourt le village, s'est vu doté en 2017 d'une œuvre contemporaine de l'artiste Gloria Friedmann. Cet édifice nommé "Le Phare" fait partie des œuvres se trouvant sur la ligne de partage des eaux.

Sagnes-et-Goudoulet



Maire : Isabelle Lévêque

La commune a été formée en 1790 après la réunion de Sagnes et de Goudoulet. Autrefois, Les Sagnes était un prieuré fondé par l'abbaye de la Chaise-Dieu au XIII^e siècle et Goudoulet était la paroisse de Sainte-Eulalie. On trouve sur la commune de nombreuses richesses comme la ferme des Grands Sagnes ou l'ancienne grange-herboristerie de Dizonenche. « Les Coux », ou suc de Leckous est un volcan qui se situe sur le territoire de Sagnes-et-Goudoulet.

La Rochette



Maire : Serge Charpenay

La Rochette est un joli village des Boutières. Autrefois dans la commune de Borée, le village a été détaché et est devenu une commune indépendante en 1856. Au pied du Mézenc, ce territoire propose de nombreux itinéraires de randonnée et une belle faune sauvage dont les marmottes du Mézenc ! Le village dispose d'une église couverte d'un toit de lauzes. 64 habitants sont installés à La Rochette.

Lespéron



Maire : Jean Linossier

La commune de Lespéron est traversée par l'Allier et l'Espezonnette, véritables refuges pour les pêcheurs et les baigneurs. Village de 326 habitants, on trouve à Lespéron une église classée du XII^e siècle. Concoules, La Chamblazère, La Genestouze, La Ribeyre, Lespéron, Lhermet-Chaballier, Lhermet-Genestouze, Malesveilles, Mauras et Pestel composent cette commune ardéchoise.

Les nuits des Monts Festival



Montagne d'Ardèche
Communauté de Communes



POULET
VERNEDE
Depuis 1981



SAINT MARTIAL



le Béage
bien vivre en Haute Ardèche



Mairie de Saint Cirgues en Montagne
07510
☎ 04 75 38 90 51
✉ mairie@stcirguesenmontagne@orange.fr



Office de Tourisme
Montagne d'Ardèche

Dimanche 16 juillet - 18h

Saint-Etienne-de-Lugdarès

Concert classique à l'Eglise

Johanne Cassar - Soprano

Jérémie Maillard - Violoncelle

Emmanuel Christien - Piano

Un été latin

Dimanche 30 juillet - 18h

Saint-Cirgues-en-Montagne

Concert au gymnase

Musique festive qui chante l'Ardèche

Les Ardéchois

Samedi 5 août - 20h

Saint-Martial

Concert au bord du lac

Musique celtique

Triskeelt

Samedi 19 août - 20h

Le Béage

Concert à la salle Montiol

Musique occitane

Peldrüt

Concerts

Gratuit !

Sur réservation au 04 66 69 09 37

ou sur la billetterie en ligne :

www.montagnedardeche.com

Concerts organisés par l'Office de Tourisme avec la participation financière
de la Communauté de communes Montagne d'Ardèche et de la MMA-Poulet Vernède